

Programme détaillé

Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux pour les salariés

1. Pré requis

Comprendre et parler français. Être manager d'une équipe
Aucun autre pré requis particulier

2. Préambule

Selon l'Article R 4121-1 du Code du Travail « L'employeur prend les mesures nécessaires pour **assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs**. Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1 ;

2° **Des actions d'information et de formation ;**

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. »

3. Objectifs

- Connaître en détails les risques psychosociaux au travail pour ne pas les confondre
- Faire un bilan des facteurs de protection dans l'entreprise
- Savoir comment détecter les symptômes en soi et leur niveau de gravité
- Explorer les causes des risques psychosociaux ; explorer son rapport au travail
- Savoir être acteur de la prévention
- Savoir qui alerter en interne et en externe

4. Durée

3h30

5. Modalités et délais d'accès

Les modalités d'accès sont communiquées par l'entreprise au travers de la convocation
Les modalités d'accès à la formation des stagiaires handicapés sont celles mises en œuvre au sein de l'entreprise pour faciliter l'accès aux personnes handicapées. Le choix de la salle de formation se fera pour que les salariés puissent y accéder et séjourner en fonction de leur handicap.

6. Délais d'accès

1 semaine avant la date de début de la formation.

7. Programme

PARTIE	DENOMINATION	OBJECTIF	ACTIVITE / SUPPORT	DUREE
1	Introduction	<ul style="list-style-type: none"> Contextualiser la formation Présentations Attentes de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> Introduction de la session Présentations – Météo psychique – Tour des expériences 	30 mn
2	Mal-être au travail : De quoi parle t-on ?	<ul style="list-style-type: none"> Savoir différencier les différents types et catégories de risques psychosociaux 	Présentation Power Point : <ul style="list-style-type: none"> Que sont les risques psychosociaux ? Les 3 catégories des risques psychosociaux Les 6 facteurs de risques psychosociaux 	30 mn
3	Les facteurs de risque et les facteurs de protection au travail : être acteur de la prévention	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances sur la santé mentale au travail, les risques, les facteurs de risque et les troubles 	Présentation Power Point : <ul style="list-style-type: none"> Exercice en duo pour le repérage Bilan collectif des facteurs de protection et de risque 	60 mn
4	Comment se protéger, alerter, participer et communiquer sur ces sujets – les aides en interne	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'importance de la parole en cas de souffrance au travail Savoir identifier les personnes à risque psychosocial Savoir se protéger du risque psychosocial Connaître le dispositif d'aide face aux RPS en interne et en externe 	Présentation Power Point / Débat / Liste des aides en interne et en externe <ul style="list-style-type: none"> Débat collectif : Malgré les conséquences potentielles, pourquoi n'ose t'on pas parler des RPS ? Les pouvoirs de la parole : Vecteur de soutien, de sens et de résilience au travail Savoir identifier les personnes en souffrance au travail Connaître le dispositif d'aide en interne pour pouvoir éventuellement orienter un collaborateur en situation de mal-être 	60 mn
5	Conclusions et évaluations	<ul style="list-style-type: none"> Les apports de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> Quizz final 	30 mn

8. Moyens pédagogiques

Présentation des supports pédagogiques sous Power Point
 Animation et régulation d'un débat autour des difficultés à parler des RPS
 Exercices de mise en situation du salarié
 Quizz

9. Modalités d'évaluation

Questionnaire en fin d'évaluation avec cotation : Acquis / En cours d'acquisition / Non acquis

10. Tarif

700 € HT + 20% de TVA

11. Contact

Intervenant : Olivier BATAILLE olivier.bataille@aixeo.fr

AIXEO est Prestataire de formation N° 93 13 14162 13
 Certifié QUALIOPI